

Procès-verbal du Comité Syndical du 15 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le quinze décembre, à dix-sept heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le neuf décembre, s'est réuni au siège du Syndicat qui est fixé à Pays de Montbéliard Agglomération, 8 avenue des Alliés à Montbéliard.

PRESENTS :

Monsieur Claude	PERROT	Communauté de Communes des Balcons du Lomont
Monsieur Pierre	CHATELAIN	Communauté de Communes des Balcons du Lomont
Monsieur Georges	HABERSTICH	Communauté de Communes des Balcons du Lomont
Monsieur Jean-Louis	NORIS	Communauté de Communes Pays de Pont de Roide
Monsieur Christian	HIRSCH	Communauté de Communes des 3 Cantons
Monsieur Jean-Claude	JEANNIN	Communauté de Communes des 3 Cantons
Monsieur Patrick	FROEHLI	Communauté de Communes des 3 Cantons
Monsieur André-Marie	DEPOUTOT	Communauté de Communes Vallée du Rupt
Monsieur Jean-Claude	VERONESE	Communauté de Communes Vallée du Rupt
Monsieur Charles	DEMOUGE	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur François	NIGGLI	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Jean-Claude	GIRARD	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Damien	CHARLET	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Eric	LANCON	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Christian	QUENOT	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Philippe	RINGENBACH	Communauté de Communes Vallée du Rupt
(suppléant Monsieur Mickaël HUGONIOT)		
Madame Marie-Claire	LIVET	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
(suppléant Madame Françoise PAICHEUR)		
Madame Danijela	MARILA	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
(suppléant Monsieur Daniel GRANJON)		
Madame Murielle	VILLA	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
(suppléant Monsieur Martial BOURQUIN)		
Madame Marie-Christine	BRANDT	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
(suppléant Monsieur Julien BOURGEOIS)		
Monsieur Pascal	MARCHETTI	Communauté de Communes des Balcons du Lomont
(suppléant sans voix délibérante)		

ABSENTS, EXCUSES :

Monsieur Denis	ARNOUX	Communauté de Communes Pays de Pont de Roide
Monsieur Alain	LAMARCHE	Communauté de Communes Pays de Pont de Roide
Monsieur Mickaël	HUGONIOT	Communauté de Communes Vallée du Rupt
Monsieur Daniel	GRANJON	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Madame Françoise	PAICHEUR	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Julien	BOURGEOIS	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Martial	BOURQUIN	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
Monsieur Henri-Francis	DUFOUR	Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard

ORDRE DU JOUR

- 1 - Installation d'un nouveau délégué titulaire au Comité Syndical
- 2 - Décision prise par le Président dans le cadre des délégations confiées par le Comité Syndical :
 - Avis sur la modification simplifiée du PLU de la commune d'Hérimoncourt
- 3 - Débat d'Orientations Budgétaires 2016
- 4 - Avis du Comité Syndical sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- 5 - Débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT
- 6 - Questions diverses



1 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE TITULAIRE AU COMITE SYNDICAL

Suite à la démission de Monsieur Daniel PETITJEAN de sa fonction de Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, le Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération a procédé à son remplacement lors de sa séance du 22 octobre 2015 et a désigné un nouveau délégué titulaire, en la personne de Monsieur Henri-Francis DUFOUR.

Il est procédé à son installation en qualité de membre titulaire du Comité Syndical.

2 - DECISION PRISE PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONFIEES PAR LE COMITE SYNDICAL : - AVIS SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU DE LA COMMUNE D'HERIMONCOURT

Le Comité Syndical a pris acte de la décision prise par le Président.

3 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

En application des dispositions prévues à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat doit avoir lieu au sein du Comité Syndical du SCoT sur les orientations du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le projet de Budget Primitif 2016 du Syndicat Mixte a été présenté, à la demande du Président, par Monsieur Pascal DELISLE.

Après examen et délibéré, le Comité Syndical a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2016.

4 - AVIS DU COMITE SYNDICAL SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Après en avoir délibéré, et à l'issue d'un vote ayant donné les résultats suivants :

- Contre : 15
- Abstention : 1
- Pour : 4

le Comité Syndical se prononce contre le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

5 - DEBAT D'ORIENTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SCOT

Conformément à l'article L122-7 du Code de l'Urbanisme, un débat a lieu sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT. Monsieur François NIGGLI et Madame Clémence JARTIER, projection à l'appui, présentent et détaillent le Projet d'Aménagement et de Développement Durable tel qu'envisagé à ce jour. Au-delà, ils font la synthèse des échanges qui ont eu lieu lors des réunions de présentation du PADD dans chacun des EPCI membres pour lancer le débat.

Le Comité Syndical a pris acte des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT.

Aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 19 H 30.

Le Président du Syndicat Mixte
du SCOT Nord Doubs,



Charles DEMOUGE